

# **Droit et éthique de l'Intelligence Artificielle : J'utilise l'IA en toute conformité et de manière éthique**

## **Programme de formation**

### **Objectifs :**

- Connaître la réglementation appliquée à l'Intelligence Artificielle
- Connaître la législation appliquée à l'Intelligence Artificielle
- Savoir appliquer le droit et l'éthique à l'usage de l'Intelligence Artificielle

**Durée :** 1 jour soit 8 heures

**Public :** Juristes et DPO (Délégués à la protection des données), Managers et chefs de projet impliqués dans la gestion, le développement et l'utilisation de l'Intelligence Artificielle dans le cadre professionnel, Développeurs et Data Scientists utilisant l'Intelligence Artificielle, Responsables de la conformité et de la gestion des risques

**Prérequis :** Connaissance de base des outils numériques, une compréhension des enjeux liés à la protection des données, peut-être un plus pour tirer le meilleur parti du programme

**Moyens et outils pédagogiques :** Présentation numérique, Démonstrations pratiques, Etudes de cas, Mises en situation, Exercices pratiques, Quiz

**Nombre de formateurs :** 1 + 1 intervenant

**Lieu et date :** en vidéoconférence

**Coût :** à partir de 584 € HT (soit 700,80 € TTC)

*A l'issue de la formation chaque participant recevra un certificat de réalisation, un livret de formation, un questionnaire de satisfaction et un questionnaire de validation des acquis*

**AJ Consulting s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à contacter notre référent handicap pour discuter de vos besoins spécifiques.**

**AJ Consulting**

Conseil – Audit – Formation

27 rue Jean Jaurès – 29120 Pont l'Abbé

Tél : 02 22 94 12 21

SIRET : 511 588 295 00028 – APE 6202A – NDA 53 29 10088 29 – TVA FR 515 511 588 295

## Déroulé de la formation

### **Module 1 : contexte et notions de base de l'intelligence artificielle (Matin)**

*Objectif : comprendre l'intelligence artificielle dans sa globalité, savoir reconnaître des situations à risque*

- Histoire et contexte du droit et de l'éthique de l'intelligence artificielle
- Enjeu et contexte européen : AI Act, RGPD
- La notion de risque en droit de l'intelligence artificielle
- Le niveau de responsabilité
- Le champ d'application

### **Module 2 : Utilisation et contexte de l'intelligence artificielle (Matin)**

*Objectif : connaître les utilisations possibles de l'IA et les limites liées à l'utilisation de cette technologie*

- Les IA dans le domaine professionnel et dans le domaine de la société
- Biais, dévires, hallucinations et deepfakes
- Les questions éthiques de l'IA : les grands courants de pensées, l'impact sur la société

### **Module 3 : méthodologie pour être conforme à la réglementation au sein de son organisme (Après-midi)**

*Objectif : connaître les obligations et les principes régissant le droit de l'intelligence artificielle pour une utilisation professionnelle*

- Les principes fondamentaux
- Les obligations issues de la « pyramide des risques »
- Etude de cas d'IA employant des données personnelles et des IA générative

### **Module 4 : Étude de cas et mise en situation (Après-midi)**

*Objectif : A partir d'études de cas et mise en situation, mettre en pratique les principes et les obligations théoriques apprises dans les modules 1, 2 et 3, savoir identifier une situation à risque*

- Etude de cas pratique
- Mise en situation relative à l'utilisation de l'IA dans le domaine commercial
- Evaluation finale